Université Paris Cité

Licence Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (L3 LLCER) – Parcours : Anglais de spécialité (ENS Paris Saclay)

Présentation

Le parcours anglais de spécialité est réservé aux élèves de l'ENS-Paris Saclay. Peuvent également se porter candidats à cette formation les étudiants issus d'une L2 LLCER Anglais ainsi que les candidats issus d'une CPGE (120 Ects dûment validés) démontrant des compétences solides en anglais parlé et écrit ainsi qu'en littérature et en histoire. Capacité d'accueil limitée à 20 places.

Il vise à l'étude des spécificités de l'anglais de spécialité, auparavant appelé anglais pour non-spécialistes, qui fait partie du secteur LANSAD (Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines).

La langue et la culture des communautés anglophones sont étudiées sous des angles variés : (linguistique, terminologique, lexicologique et civilisationnel) et le parcours donne une place importante à l'étude de l'anglais spécifique à divers domaines (scientifique, juridique, économique, artistique, etc.).

Ce parcours est le résultat d'un partenariat entre l'Université de Paris Cité (UFR d'Etudes anglophones et UFR EILA) et l'Ecole Normale Supérieure-Paris Saclay.

Entamé en L3, ce parcours est la première année d'une formation qui exige un engagement particulier de l'étudiant.e. Il se poursuit par un Master parcours ASpe (Anglais de spécialité : cultures et traductions spécialisées) en co-habilitation avec l'École Normale Supérieure-Paris Saclay.

OBJECTIFS

La licence d'Anglais propose une formation centrée sur un double objectif linguistique et culturel. Le but est d'une part d'acquérir un bon niveau de langue, d'autre part d'enrichir sa connaissance de la culture anglophone grâce à des cours de civilisation, d'art et de littérature anglaise et américaine.

COMPÉTENCES VISÉES

En lien avec la discipline

* connaissance des mondes anglophones passés et contemporains (histoire, littérature, arts visuels),
* formation à l'analyse critique, à la sémiologie du texte et de l'image, à la synthèse, à la recherche documentaire,
* maîtrise des compétences rédactionnelles et de présentation orale, en anglais et en français.

En lien avec les choix pédagogiques de la formation

* acquisition de solides compétences de travail articulées sur un enseignement modulaire concentré,
* développement et valorisation de l'autonomie dans la gestion du travail personnel et le suivi de projets,
* formation au travail collaboratif et à la dynamique d'échange critique.

En transversalité

* maîtrise des techniques de communication à l'oral et à l'écrit, en anglais et en français,
* maîtrise des outils fondamentaux de la bureautique, de l'outil informatique appliqué à la langue.

Programme

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 17 octobre 2023

Université Paris Cité

ORGANISATION

Des parcours spécifiques : des formations individualisées

Dès la 1ère année, la formation en langue et culture anglophone peut être complétée d'une formation technique ou disciplinaire en lien avec un projet personnel ou professionnel.

La licence LLCER Anglais propose différents types de parcours accessibles dès la première année :

Un parcours mono-disciplinaire en Anglais centré sur l'acquisition de compétences linguistiques, culturelles, et transversales, qui ouvre à la poursuite vers les métiers de l'enseignement, de la traduction littéraire et de l'édition, de la communication bilingue, ou vers une spécialisation dans l'étude de la culture anglophone dans toute sa diversité.

Des parcours bi-disciplinaires articulent les études anglophones avec des disciplines connexes du domaine des arts et des lettres : anglais/lettres modernes, anglais/histoire, anglais/sciences du langage (FLE) ; des enseignements linguistiques ouvrent à des compétences professionnelles élargies (interprétariat, traduction professionnelle, enseignement du français pour public étranger).

Un parcours Anglais de spécialité en 3e année, en collaboration avec l'ENS Paris-Saclay et l'UFR EILA, offre aux.étudiant.e.s une formation renforcée en linguistique, civilisation et anglais de spécialité (juridique, scientifique, économique, …).

En compléments, des cours fléchés, en 3e année (L3), sont offerts aux étudiant.e.s dont le projet professionnel se dessine : « concours », « métiers de la traduction et du livre », « traduction vers l'anglais », « métiers de l'image et de la culture ».

Admission

PRÉ-REQUIS

Très bon niveau d'anglais parlé et écrit.

Solides bases dans les matières littéraires (français, histoire, philosophie)

Droits de scolarité :
Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations ici.

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

De par son exigence et la solidité de la formation dispensée, la licence LLCER anglais ouvre à de nombreuses formations dans les masters enseignement, professionnels ou recherche. Elle donne accès aux concours ou aux écoles qui recrutent à Bac+3.

A Université Paris Cité en particulier, elle ouvre sur les Masters :

* Etudes anglophones (spécialité littérature anglophone, histoire anglophones, art et culture visuels, linguistique)
* Master spécialité traduction littéraire
* Master Intelligence et innovation culturelles (MIIC)
* Master ASPECTS (Anglais de spécialité : cultures et traductions spécialisées) avec l'ENS Paris-Saclay et l'UFR EILA.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 17 octobre 2023

* Master MEEF (Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)

L'UFR propose également une préparation au concours de l'agrégation d'anglais, pour les étudiants titulaires d'un Master d'études anglophones.

Poursuites d'études à l'étranger

Dès validation du L2, de nombreuses possibilités de départ à l'étranger s'offrent aux étudiants désireux d'effectuer une partie de leurs études d'anglais dans un pays anglophone ou non-anglophone.

Partie intégrante des études de l'angliciste, le séjour en pays anglophone permet aux étudiants de se familiariser avec la culture d'un pays anglophone (dans la perspective d'une future formation en traduction), de poursuivre des recherches dans le cadre du Master, de se préparer aux concours de recrutement de l'enseignement par la fréquentation quotidienne de la langue anglaise. Un séjour en pays non anglophones permet lui de maîtriser une 3e langue tout en poursuivant ses études dans un département d'études anglophones.

Un échange se prépare un an à l'avance : renseignez-vous dès le début de votre année de L2

* Echanges Erasmus :

Spécificité : les échanges Erasmus permettent d'effectuer une partie de ses études dans une université européenne. *Conditions :* avoir validé le L1 au moment de la candidature. Durée du séjour : 1 ou 2 semestres.

Frais de scolarité : paiement des frais de scolarité de Université Paris Cité uniquement (pas de paiement de frais d'inscription à l'université d'accueil)

Validation des études : Les études et cours choisis le sont avec l'accord du coordinateur des relations internationales (Licence) ou du directeur de recherche (Master) Les cours suivis dans l'université d'accueil sont validés dans le cadre du cursus LLCE effectué à Université Paris Cité.

À l'heure actuelle, l'UFR d'études anglophones procède à des échanges ERASMUS avec les universités suivantes :

* **Pays anglophones (sous réserves)** : Aston University, Birmingham ; University of East Anglia, Norwich ; University of Edinburgh (Master) ; University of Liverpool (Master) ; University of Newcastle (Master) ; University of Northampton ; University of Nottingham ; University of Leicester ; York University (Master) ; Trinity College, Dublin
* Autres pays européens :
  * Allemagne : Berlin (Kennedy-Institut, Freie Universität), Munich (Amerika-Institut, Ludwig-Maximilians-Universtität), Landau (Universität Koblenz-Landau)
  * Bulgarie : Sofia (Sofiiski Universitet)
  * Danemark : Copenhague (Københavns Universitet), Odense (University of Southern Denmark)
  * Espagne : Jaén (Universided de Jaén)
  * Italie : Bologne (Alma Mater Studiorum Università), Rome (Università degli Studi di Roma "La Sapienza"), Turin (Università degli Studi di Torino), Venise (Università Ca' Foscarii), Vercelli (Università degli Studi del Piemonte Orientale)
  * Pays-Bas : Amsterdam (Universiteit van Amsterdam)
  * Pologne : Varsovie (Uniwersytet Warszawski), Lódz (Uniwersytet Lódzki)
  * Slovaquie : Kosice (Univerzita Pavla Jozefa Šafarika V Košiciach)
  * Suisse : Bâle (Universität Basel)

Chacune de ces universités propose des programmes d'études anglophones.

* Assistants :

Spécificité : les assistants enseignent la conversation française dans une école, un collège, un lycée ou une université en pays anglophone.

Conditions d'accès :

- Pour le Royaume Uni : un L2 complet au moment de la candidature

- Pour les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande : une Licence complète au moment de la candidature

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 17 octobre 2023

Ces postes relèvent du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP), mais les candidatures sont reçues et sélectionnées par l'UFR.

Rémunération : la fonction d'assistant donne droit à une rémunération.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'UFR, rubrique « International ».

Contact : Laurence CROS (Bureau 418 – laurence.cros @ u-paris.fr).

PASSERELLE

A l'UFR d'étude anglophones, la **réorientation semestrielle** est réservée aux étudiants inscrits au 1er semestre dans un établissement Français (en Licence 1, CPGE, PACES ou école) qui souhaitent effectuer un 2nd semestre en **Licence 1 LLCE Anglais** à Université Paris Cité.

La réorientation est soumise à avis d'une commission.

N'attendez pas les résultats du 1er semestre pour faire votre demande. Il est toujours possible d'annuler une demande, il ne sera pas possible de faire une demande hors délais.

Les candidatures se déposent en ligne sur une application spécifique à la réorientation semestrielle.

La réorientation semestrielle n'est pas ouverte aux étudiant.e.s de L2 et L3.

Si vous souhaitez vous réorienter en fin d'année universitaire : rendez-vous sur les pages d'inscription de l'université Paris Cité à partir de février.

TAUX DE RÉUSSITE

76 %

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les compétences développées en expression, rédaction, synthèse, analyse, réflexion sur la langue, ouvrent de nombreuses perspectives professionnelles dans des domaines tels que :

* traduction littéraire, traduction spécialisée, interprétariat,
* métiers du livre et de l'édition,
* métiers de l'industrie culturelle (tourisme, publicité, audio-visuel, conception de projet, organisation événementielle),
* métiers de la communication, du tourisme, de l'étude, secteur tertiaire,
* métiers de l'enseignement et de la formation (préparation aux concours de recrutement, professorat des écoles).

Contacts

Contact administratif

Rebh Charifi
0157275840
rebh.charifi@u-paris.fr

En bref

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

ECTS

60

Public(s) cible(s)

- Étudiant

Modalité(s) de formation

- Formation initiale

Formation à distance

Non

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 17 octobre 2023

Capacité d'accueil

20

Lieu de formation

Campus des Grands Moulins, Campus Paris Saclay

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 17 octobre 2023